



Sentiment d'injustice vis à vis de mes collègues

Par **Carine07**, le **23/10/2017** à **15:20**

Bonjour,

Je suis salarié depuis plus de 17 ans dans une association sportive..j'étais responsable technique pendant 15 ans..j'ai toujours fait ce que l'on m'a demandé et fais mon travail du mieux que j'ai pu.. depuis l'arrivée de mon 2eme enfants j'ai décidé de passer à mi temps depuis septembre 2016..à la suite de ça, ils m'ont dit que comme j'étais à mi temps je ne pourrais pas remplir et gérer mon équipe technique correctement..ce que je comprends tout à fait..j'ai donc accepté mais je leur ai dit que je ne voulais pas changer mon niveau par rapport à la convention du sport..ils m'ont répondu qu'il n'y avait pas de soucis..

Mon collègue qui est salarié depuis environ 10 ans à récupérer mon poste....depuis 3 ans je demande à mon employeur une augmentation qui m'a toujours été refusé pour cause que le club n'avait pas les moyens..j'ai appris que mon collègue a eu une augmentation l'Annee dernière...nous avons les mêmes diplômes..je ne comprends pas et trouve cela injuste..déjà en 2013 alors que j'étais responsable technique à temps pleins et mon collègue en dessous de moi avait été victime d'injustice car lui avait eu une augmentation donc était mieux payés que moi alors que moi j'avais un poste avec des responsabilités et pas lui..encore une fois à chaque fois que je demandais une augmentation on me la refusait pour cause pas d'argent..j'ai du faire des pieds et des mains pour être augmenté..chose que j'ai eu..de plus pendant plus de 13 ans je n'ai jamais eu de repos compensatoire ou bien de jours de congés dans la semaine pour avoir travaillé un dimanche..mon collègue depuis l'année dernière bénéficie d'un jour de congé dans la semaine pour compensé un dimanche travaillé...hélas je n'ai pas de preuve écrite pour justifier ce que je dis juste mes collègues qui peuvent en témoigner..je n'arrive pas à comprendre ce que j'ai fais pour mériter cela ..à la suite de ça j'ai décidé fin août 2017 de faire une demande de rupture conventionnelle et bien sûr celle ci m'a été refuser en me disant qu'ils n'avaient pas les moyens de me payer mes indemnités et qu'ils n'avaient trouvé personne pour me remplacer..il y a t'il une solution pour moi car je n'en peux

plus et je suis au bord de la dépression...merci

Par **morobar**, le **23/10/2017** à **17:26**

Bonjour,

Il n'y a aucune solution vous permettant de percevoir les allocations de retour à l'emploi (chômage).

Ne comptez pas sur vos collègues pour témoigner de quoique ce soit en votre faveur, vous ne ferez que les mettre mal à l'aise.